

Marche à suivre pour la préparation et l'organisation des Entretiens sur l'Antiquité classique

Depuis 1952, la Fondation Hardt pour l'Étude de l'Antiquité classique organise des Entretiens consacrés à des thématiques variées intéressant les littératures et la philosophie grecques et latines, la culture classique et l'histoire du monde gréco-romain. Ces Entretiens réunissent chaque année à Vandoeuvres, près de Genève, les meilleur-e-s spécialistes internationaux/internationales d'une question. Les actes de ces rencontres ont, depuis, été publiés sous la forme de volumes renfermant le texte des communications qui ont été présentées lors des Entretiens, accompagné d'une transcription des échanges entre les participant-e-s qui les ont suivies. La série des volumes des Entretiens fait autorité dans la recherche sur le monde classique.

Les chercheurs/chercheuses intéressé-e-s à se porter candidat-e-s pour la préparation et l'organisation d'une édition des Entretiens sont invité-e-s à adresser à la Commission scientifique un dossier comprenant les pièces suivantes (en français ou en anglais) :

- une lettre d'accompagnement exposant les motivations de la candidature
- un curriculum vitae complet
- une problématique en cinq pages exposant le sujet qu'il s'agirait de traiter lors des Entretiens, en veillant à dresser l'état de la question de la thématique retenue et à montrer l'originalité du sujet tel qu'il a été conçu ;
- un descriptif des neuf exposés prévus pour illustrer la thématique choisie avec les noms et les CV abrégés des huit participant-e-s pressenti-e-s pour s'en charger (huit participant-e-s en plus de l'organisateur/trice qui sera responsable de la communication inaugurale).

De par leur format, les Entretiens sur l'Antiquité classique ne sont pas des colloques ordinaires. Les chercheurs/chercheuses intéressé-e-s à faire acte de candidature pour la préparation et l'organisation d'une édition des Entretiens doivent impérativement veiller, dans la rédaction de leur proposition, à se conformer aux usages suivants qui correspondent à l'esprit de ces rencontres inaugurées en 1952 par le Baron Kurd von Hardt :

- les Entretiens de la Fondation Hardt pour l'Étude de l'Antiquité classique durent une semaine entière, du lundi matin au vendredi après-midi, et requièrent la présence continue de tous/toutes les participant-e-s du dimanche précédant le début des Entretiens jusqu'au samedi matin suivant
- les Entretiens réunissent des chercheurs/chercheuses confirmé-e-s établi-e-s dans différents pays, dont plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord, et reflètent la diversité des points de vue représentés dans la recherche ; la participation de chercheurs/chercheuses provenant d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est encouragée
- les Entretiens contiennent des communications qui sont prononcées dans plusieurs des langues reconnues par la Fondation (français, anglais, allemand, italien)
- les communications présentées, qui sont inédites, durent env. 50-60 min et sont suivies d'une heure de discussion et d'échanges entre les participant-e-s
- le texte des communications est transmis aux participant-e-s au moins trois semaines avant le début des Entretiens ; par conséquent, il n'est pas attendu des participant-e-s qu'ils/elles lisent le texte de

leur contribution, mais qu'ils/elles se concentrent sur les questions principales, les problèmes de méthode et les résultats de leur recherche

-les participant-e-s s'engagent à transcrire et à mettre en forme les échanges suivant chaque communication de sorte à ce qu'ils puissent être publiés dans les actes de la rencontre

-les participant-e-s s'engagent à remettre la version finale de leur manuscrit pour publication au plus tard trois mois après la fin des Entretiens.

L'ensemble des frais relatifs aux déplacements, à l'hébergement et à la subsistance des participant-e-s pour toute la durée des Entretiens, de même qu'à la publication du volume qui en est issu, sont directement et intégralement pris en charge par la Fondation.

Délai pour le dépôt des dossiers de candidature : 1^{er} juillet de chaque année.

La Commission scientifique sera en mesure d'informer les candidat-e-s de l'issue de leur proposition à la fin du mois de novembre de la même année.